

LA PETITE GAZETTE



Une maman
Est un phare
Au milieu
D'un océan d'amour

03 juin...

17 juin...



21 juin...

JUIN 2012

C ommunauté de Communes du Pays Issigeacois	p.1/2
M unicipalités du Canton : Informations diverses	p.3
✍ Issigeac	p.3/4
✍ Boisse	p.4
✍ Plaisance	p.4
✍ Saint-Aubin-de-Lanquais	p.5/6
✍ Montaut	p.6
✍ Saint-Cernin-de-Labarde	p.6
✍ Bouniagues	p.7
I nformations du canton	p.7
✍ Paroisse St Martin des Vignes	p.7
✍ Liste des Assistantes Maternelles agréées	p.8
✍ Dépôts des articles de la Gazette	p.8
✍ Agrafage de La Petite Gazette	p.8
✍ Service de Garde des pharmacies Juin/Juillet	p.9
✍ Service de Garde des Médecins	p.9
✍ Issigeac – Ecole et rentrée scolaire	p.9
✍ Déchetterie d'Issigeac : Horaires d'ETE	p.10
✍ Répertoire	p.10
M unicipalités du Canton : Informations communes	p.11
✍ Rappel : Ordures Ménagères/Tri sélectif et Déchetterie	p.11
A ssociations et Manifestations du canton	p.11
✍ Issigeac – Maison de Retraite Yvan Roque	p.11
✍ Issigeac – Le Jardin Sauvage	p.12
✍ Montaut	p.12
✍ Issigeac – Amicale Laïque	p.13
✍ Monmadalès	p.13
✍ Issigeac – La Bastide Gourmande	p.13
✍ Plaisance	p.14
✍ Issigeac – Union Athlétique Issigeacoise - Rugby	p.14/15/16
✍ Issigeac – Les Amis de l'Eglise	p.17
✍ Colombier	p.17
✍ Bouniagues	p.18
✍ Issigeac – Aînés Ruraux	p.19
Q uoi de neuf à l'Office du Tourisme	p.20

CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGÈRES

Chers habitants,

Vous recevez ou recevrez, en complément de « La Petite Gazette » du mois de juin, un exemplaire du **CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES**. Ce document de grande qualité a été conçu par les services du CAUE 24 du Conseil Général que nous devons remercier. Il accompagne la volonté de nos élus locaux de souligner la nécessaire prise de conscience des richesses architecturales et environnementales de notre territoire, qu'il nous faut conserver et transmettre. Loin de présenter et former des obligations, ce document reste un **outil précieux, de conseils et d'exemples**, à destination de tous les habitants mais aussi des professionnels. Conservez-le, il sera le guide idéal pour vos projets.

Une présentation de ce cahier lors d'une rencontre avec les institutions, élus, professionnels et artisans aura lieu prochainement. Les acteurs seront sollicités sur invitation et par voie de presse. Nous espérons donc vous voir nombreux et que vous puissiez d'ores et déjà vous enrichir de ce document.



Invitation

CDST

**Soirée d'informations, d'échanges et débats autour des projets pour le canton d'Issigeac :
Où en sommes nous un an après ?**

Depuis le début 2010, sur le canton d'Issigeac, la MSA, les élus, les institutions, les associations et les habitants ont entrepris un Contrat de Développement Social Territorialisé. C'est une démarche collective et participative d'analyse des besoins sociaux d'un territoire par ses habitants. A partir de là, différents groupes de travail ont pu voir le jour et réfléchir « pour un mieux vivre ».

**Quels sont les projets menés par chacun des groupes pour le canton d'Issigeac ?
Vous voulez en savoir plus ? Vous souhaiteriez rejoindre les groupes de réflexions?**

Venez, toutes et tous, le **mardi 19 juin à 20h30**
à la salle des fêtes de Monsaqueil.

Les différents groupes de travail vous informeront des projets en cours :

- (1) **Personnes âgées** : organiser des échanges et une réflexion pour le mieux vivre sur le canton.
- (2) **Économie** : créer du lien entre les différents acteurs économiques et valoriser les entreprises qui existent sur le canton (artisanat, commerce, agriculture). Dynamiser le territoire.
- (3) **Tourisme** : renforcer l'attractivité et développer le tourisme sur toute l'année.
- (4) **Associatif/rencontres** : aménager, développer de nouveaux lieux de rencontres et de manifestations afin de renforcer le tissu existant.
- (5) **Aménagement/transport** : favoriser la mobilité pour tous et permettre une meilleure connaissance du territoire.
- (6) **Enfance** : renforcer le réseau des assistantes maternelles et mobiliser les familles sur la question des jeunes.
- (7) **Santé** : lutter contre l'isolement des habitants et renforcer le réseau de professionnels de santé.

Vous pourrez nous faire part de vos remarques, envies, idées...
Bien évidemment, nous terminerons la soirée par un pot de l'amitié.



Création Reprise

d'entreprise en Sud Périgord

Informations et conseils

Jeudi **21 Juin** 2012

ISSIGEAC Place du Château

13h30 - 15h

Information collective des Chambres Consulaires : les étapes de la Création/Reprise

15h - 17h00

Rencontres individuelles avec les Partenaires de la Création et de la Reprise d'Entreprise

Renseignements :
Espace Economie Emploi Lalinde

Entrée libre

05.53.73.43.80





ISSIGEAC : LE MOT DU MAIRE – CONSEILLER GÉNÉRAL

Chers concitoyens,

Enfin un agréable week-end ensoleillé de Pentecôte qui a incité les gens à sortir. Beaucoup de monde sur le marché d'Issigeac et aux courses hippiques qui ont connu un beau succès. Félicitations à Christian Roche et toute son équipe de bénévoles pour l'organisation sans faille de la manifestation. Monsieur Joël Gélén, président de la société des courses depuis de nombreuses années, était à leur côté et c'est avec bonheur qu'il a pu se rendre compte que son action pour mettre en place une équipe efficace et réaliser des infrastructures nécessaires porte ses fruits. Ses problèmes de santé ne lui permettent pas d'être aussi actif mais sa présence a été une source de motivation pour tous ses amis. Au nom de tous, je tiens à le remercier pour son implication personnelle durant toutes ces années et lui exprimer notre soutien dans cette pénible épreuve de la maladie.

Les élections législatives se tiendront les 10 et 17 juin ; 577 députés sont à élire pour un mandat de 5 ans. Les candidats sont nombreux sur notre circonscription puisqu'ils sont dix à se présenter pour recueillir vos suffrages dont plusieurs parfois dans les mêmes courants politiques... Le choix sera parfois difficile pour les électeurs mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une élection aussi importante que les présidentielles et il est souhaitable que chacun s'exprime en votant.

Vacances, obligations professionnelles, état de santé... Le vote par procuration permet à un électeur absent de se faire représenter, le jour du scrutin, par un électeur de son choix. Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant et ne peut disposer que d'une seule procuration établie en France. Les démarches sont à effectuer à la brigade de gendarmerie.

Je rappelle qu'au second tour, les deux candidats arrivés en tête peuvent se maintenir. Les candidats suivants peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs **inscrits**. Le vote du premier tour est donc important pour peser sur le résultat du second tour. Encore une fois, à chacun d'assumer ses responsabilités.

Vous avez certainement remarqué les plaques signalétiques fixées sur certains bâtiments du village. Elles sont destinées à renseigner les Issigeacois et les touristes sur l'historique des noms des rues. Ces plaques financées par la commune ont été conçues par la commission chargée de la mise en place des numéros des maisons. Cette action continue actuellement à se dérouler sur le secteur de la Loge du Prévôt.

Il est regrettable de constater que des véhicules sont souvent garés dans nos ruelles, nuisant au cadre environnemental de notre village et empêchant souvent les véhicules de secours d'intervenir rapidement si nécessaire. Sachez que la responsabilité des propriétaires sera engagée si la sécurité des personnes n'est pas assurée. La municipalité va installer des bacs à fleurs sur ces zones souvent occupées pour empêcher ce stationnement sauvage. Notre village est petit et les parkings souvent situés à quelques dizaines de mètres. La marche est une bonne activité physique...

Pour répondre aux demandes des commerçants, un service de ramassage hebdomadaire des cartons sera assuré gratuitement par une entreprise qui valorise ces déchets.

D'importants travaux à la station de relevage des lagunes sont en cours de réalisation. Ils sont destinés à résoudre les problèmes de blocage des pompes et éviter ainsi tout risque de pollution. Je rappelle que vous ne devez pas jeter de lingettes dans le réseau d'assainissement collectif.

Au mois prochain.

Jean-Claude CASTAGNER

ISSIGEAC

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES : *Océanne et Irina ont la joie de vous annoncer la naissance de leur sœur Laura le 17 avril 2012 à Bergerac. Félicitations à ses parents David Gauthier-Fournier et Céline St Amand, ses grands-parents M et Mme Gauthier Fournier Bernard et Annie, ses oncles Philippe et Pierre.

DÉCÈS : * Daniel COMBEFREYROUX est décédé le 28 avril 2012 à Bergerac à l'âge de 84 ans. Il était domicilié au Bout du Monde. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires : ☞ **Mardi** : de 14h à 18h. ☞ **Mercredi** : de 10h à 12h et de 14h à 18h ☞ **Jeudi**: de 14h00 à 18h00.
☞ **Vendredi** : de 13h30 à 17h30

A RETENIR : Pour des raisons administratives la Bibliothèque sera fermée de 14h00 à 15h00 : les Jedis 14, 28 Juin 2012.

La prochaine rencontre du GROUPE DE LECTEURS aura lieu le jeudi 14 juin 2012 à 16h à la Bibliothèque.

LOCATIONS

Nous rappelons, aux habitants d'Issigeac, qu'ils peuvent louer le mardi, le matériel communal :

- ☞ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).
- ☞ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.
- ☞ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.
- ☞ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.
- ☞ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h
- ☞ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{ers} mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. S'adresser à la Mairie pour toutes demandes.

URBANISME

PC 12 S0003 : BERLUGUE SOUTON : Extension
DP 12 S0015 : LASSERRE Amédée : Extension habitation

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac

BOISSE

MAIRIE DE BOISSE

Ouverture le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h00

Contact : Tél : 05.53.58.73.08 - Mail : commune.de.boisse@orange.fr

TRI SÉLECTIF

Nous vous rappelons qu'il est possible de récupérer des sacs jaunes à la Mairie, ainsi que des petites brochures très utiles qui vous aideront à trier mieux et plus. Rappel : les sacs jaunes sont collectés à la quinzaine.

PLAISANCE

PLAISANCE
DORDOGNE



MEMENTO

Heures d'ouverture de la mairie

Mardi de 09h - 12h, 14h - 18h et Vendredi de 09h à 12h.

Tél : 05.53.58.79.55 **Mél** : plaisance.mairie@wanadoo.fr - **Site** : www.plaisance24.com

RECTIFICATIF

Dans la gazette du mois de mai une petite erreur s'est glissée dans l'article des projets communaux, il fallait lire : Réfection piliers des Eglises d'EYRENVILLE et de FALGUEYRAT. La restauration des piliers de l'Eglise de MANDACOU sera programmée ultérieurement.

NAISSANCE

Nous souhaitons la bienvenue au petit Romain, né le 08 Mai 2012. Félicitations à ses heureux parents Stéphanie et Jean Marie LAFARGUE domiciliés aux Picoux.

JOURNÉE DES ANCIENS ÉLÈVES DE MME VEDRINE DENISE

Le 09 Juin 2012, les anciens élèves de Mme VEDRINE Denise organisent une journée (messe et repas) pour fêter ses 90 ans. Si vous souhaitez participer à cette manifestation, renseignements seront pris aux numéros suivants : Mr BONNETTI Guy : 05.53.58.87.28 et Mme MARCHAND Odette : 05.53.58.71.70.

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

* Secrétariat de mairie : La Mairie est ouverte au public les lundis de 9h00 à 13h00 et les jeudis de 13h30 à 17h30. Tél / Fax : 05 53 24 33 70 - e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoofr

* Horaires d'ouverture de l'agence postale : Vous y trouverez aussi le point lecture, le dépôt de pain, les journaux Sud-Ouest et Démocrate. L'agence postale est ouverte : Du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et le samedi de 10h30 à 12h30. Tél : 05 53 22 84 98.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

TRI SELECTIF

Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale, mais aussi vous débarrasser de vos vieilles piles usagées en venant les déposer à l'agence postale communale. Un récipient a été installé à cet effet. Il est accessible aux jours et heures d'ouverture de l'agence postale.

DES TRAVAUX ET DES JOURS

Voici revenu avec le printemps le temps des tondeuses, des plantations, de l'ensilage, voire des sorties de bois abattus durant l'hiver. Ce débordement d'activité peut parfois entraîner des gênes de voisinage, avoir des effets directs sur l'état de la voirie...

La préfecture a arrêté des mesures relatives à l'emploi des engins : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30,

les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,

les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

D'autres engins de plus gros format sont aussi de sortie à la grande joie des éleveurs qui désespéraient d'une bonne pousse de l'herbe ; c'est le temps de l'ensilage et des foins (plus tard viendra le temps de la moisson).

Si la dimension des chemins ruraux est fixe, celle des engins agricoles à tendance à évoluer ce qui peut parfois causer quelques problèmes aux entrepreneurs ou aux agriculteurs.

Un peu de bonne volonté et de patience permettent sans doute de s'accommoder de l'état des chemins ruraux. Rappelons toutefois la législation en la matière.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES CHEMINS RURAUX

Art D 6161-8 du code rural - Aucun chemin ne doit avoir une largeur de plate-forme supérieure à 7 m et une largeur de chaussée supérieure à 4 m. La législation protège les riverains d'une trop grande extension mais aucune contrainte n'existe pour un gabarit minimum. A nous de nous adapter. Avec un peu de patience, de sérieux et de bon sens, le respect de la signalisation, la circulation doit pouvoir se faire sans dégradation des bas-côtés ou des ouvrages existants (ponts, regards,...) surtout quand ils sont signalés.

ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX

Le conseil d'état considère qu'aucune disposition législative ou réglementaire n'impose à la commune l'obligation d'entretenir les chemins ruraux (conseil d'Etat, 3007-1997 n° 160 935, Mr Parisse).

D'ailleurs l'article L2321-2-35 du code général des collectivités territoriales ne mentionne pas l'entretien des chemins ruraux au titre des dépenses obligatoires de la commune. Toutefois, dans l'intérêt général et dans la mesure des moyens certains chemins ruraux reçoivent un minimum d'entretien de la part de la commune. Si ceci ne suffit pas à satisfaire les usagers il y a un régime de financement prévu si les ressources de la commune sont insuffisantes :

par souscription volontaire en espèce et en nature proposée à la commune qui peut accepter ou refuser la souscription, par l'instauration d'une taxe prévue à l'article L.161-7 du code rural, toutes les fois qu'une voie communale entretenue à l'état de viabilité est habituellement ou temporairement soit empruntée par des véhicules dont la circulation entraîne des détériorations anormales, soit dégradées par des exploitations de mine, carrière, forêt ou propriétaire par une contribution spéciale (Article L. 161-8 du code rural). Cette contribution peut même être mise à la charge des randonneurs équipés de 4X4.

DISPOSITIONS RELATIVES À L'ÉCOULEMENT DES EAUX, À L'ÉLAGAGE...

Article D 161-20 du code rural : Les propriétés riveraines situées en contre-bas des chemins ruraux sont assujetties à recevoir les eaux qui découlent naturellement de ces chemins. Les propriétaires riverains de ces chemins ne peuvent faire aucune œuvre tendant à empêcher le libre écoulement des eaux qu'ils sont tenus de recevoir et à les faire séjourner dans les fossés ou refluer sur le sol du chemin. Article D161-24 :

Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

Vous avez fait des semis de fleurs ou bouturages et vous ne les utiliserez pas tous. Ne les jetez pas, contactez nous afin que nous les utilisions pour fleurir la place du village. Merci de vos dons.

RAPPEL

Toute implantation de bâtiment, garage, serre... doit faire l'objet d'une demande en mairie.

Toute installation de clôture ou de plantation le long d'une voie communale doit faire l'objet d'une demande en mairie. Tous travaux gênant la circulation doivent être faits avec une autorisation de la mairie : entrepreneurs et propriétaires sont responsables.

FLEURISSEMENT DE LA PLACE

Nous remercions les donateurs de fleurs pour la place du village.

MONTAUT

ÉTAT-CIVIL – AVIS DE NAISSANCE

Félicitations à Monsieur FAUVEL Cyril et Madame FLORENT Christelle, domiciliés « Les Bigots », heureux parents de Lucie née le 07 mai 2012 à BERGERAC.

SAINT-CERNIN-DE LABARDE

INFORMATIONS MAIRIE

HORAIRES du Secrétariat

MARDI après midi : 13h30 à 16h30 (fermé au public)

JEUDI matin : 9h00 à 12h30

VENDREDI matin : 9h00 à 12h30 après midi : 16h30 à 18h30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Tél : 05.53.24.36.80. Fax : 05.53.22.47.08.

Horaires de l'agence postale

L'Agence postale communale est ouverte le :

Lundi : 13h30 à 16h30

Mardi - Mercredi - Jeudi et Vendredi : 9h00 à 12h00

Samedi : 10h00 à 12h00

Tél : 05.53.27.38.13.

Un point lecture est également à votre disposition.

Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

URBANISME

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable voire un Permis de construire à la mairie avant d'effectuer des modifications sur vos bâtiments.

RÉPERTOIRE

Mairie : tel : 05 53 58 32 45 Ouverte au public les mardis et jeudis de 8h30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30. Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45 Ouverte les mardis et jeudis de 8h30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h. Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Taxi : Jo le taxi tel : 06 07 02 99 75 ou 05 53 57 48 99 -- Transports de malades assis, conventionné toutes caisses.

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Kinésithérapeutes : Mlle Candelier ; M. Thibaut tel : 05 53 22 89 05

Ostéopathes : Mlle Garcin ; M. Poirier ; tel : 05 53 22 89 05

Infirmiers : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76.

Mlle Chinouilh tel : 05 53 23 35 72

Sage femme : Mme Perpere tel : 05 53 63 90 50 ou 06 22 73 49 47

Centre de luxopuncture : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72

INSCRIPTIONS POUR LE RENTREE DES CLASSES 2012

Les inscriptions pour la rentrée des classes 2012 sur le RPI de Bouniagues Colombier Ribagnac, auront lieu au bureau du SIVOS (mairie de Bouniagues), le mercredi après-midi sur rendez-vous, jusqu'au 4 juillet inclus.

NOUVELLE INSTALLATION

M et Mme ALBERT ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture de votre garage (anciennement chez GOUYOU) à l'entrée Nord de Bouniagues le mardi 3 juillet 2012. A cette occasion, ils sont heureux de vous convier à l'inauguration, qui se tiendra au garage, le samedi 30 juin à partir de 19 heures. Pour plus d'informations veuillez les contacter au : 06 70 17 04 53

INFORMATIONS DU CANTON

PAROISSE SAINT-MARTIN-DE-VIGNES

JUIN 2012 - Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

<u>Samedi 02 juin</u> -	18h00 - Sigoulès	<u>Dimanche 17 juin</u>	- 09h30 - Issigeac
<u>Dimanche 03 juin</u> 1 ^{ère} communion	- 10h30 - Issigeac		- 11h15 - Eymet
	- 11h15 - Eymet		- 11h15 - Eymet
<u>Samedi 09 juin</u> - Confirmation	18h00 - Eymet	<u>Samedi 23 juin</u>	- 18h00 - Ste Innocence
<u>Dimanche 10 juin</u>	- 09h30 - Faux	<u>Dimanche 24 juin</u>	- 09h30 - Bouniagues
	- 11h15 - Eymet		- 11h15 - Eymet
1 ^{ère} communion			
<u>Samedi 16 juin</u> -	18h00 - Sigoulès	<u>Samedi 30 juin</u>	- 18h00 - Thénac

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Liste des assistantes et assistants maternels agréés sur le canton d'Issigeac au 1^{er} avril 2012

- *BOUNIAGUES : *Mme BOISSAVIE Karine « Les Grandes Vignes » (05.53.63.90.31 / 06.27.72.15.98)
*Mme CAMPOS Rose-Marie « Les Courrèges » (05.53.61.68.58 / 06.61.49.22.01)
- *COLOMBIER : *Mme D'AMBROSO Valérie « Labadie » (05.53.58.72.04)
- *FAUX : *Mme IUNG Catherine « Le Plantier » (05.53.57.82.87 / 06.82.08.44.93)
*Mme MAHIEU Brigitte « rue Neuve » (05.53.24.88.91 / 06.24.40.10.55)
*Mme VIDOTTO Simone « La Cabanne » (05.53.24.31.31)
- *ISSIGEAC : *Mme CLEUET Virginie « La Loge du Prévôt » (05.53.58.14.79 / 06.03.25.08.11)
*Mme DUBOIS Liliane « La Croix de l'Orme » (05.53.24.56.87)
*Mme HOUDEBERT Nicole « Rue du Dr Perrin » (05.53.63.47.01)
*Mme CLARET Cristelle « 2 La Loge du Prévot » (05.47.77.92.88 / 06.14.74.58.84)
- *MONMADALES : *Mme MIARA Géraldine « Les Montets » (05.53.57.32.21 / 06.20.96.43.93)
- *MONSAGUEL : *Mme BIGOT Angélique « Maison Neuve » (09.81.93.63.38)
*Mme DANIEL Sandra « Ecole » (05.53.58.89.73 / 06.73.53.24.01)
- *PLAISANCE : *Mme GRAZIOTIN Danièle « Les Merles » (05.53.58.24.12 / 06.71.07.43.68)
*Mme LONCHAY Estelle - Eyrenville (05.53.58.76.90 / 06.42.58.93.55)
*Mme MONCHANY Josiane « Foussal » (05.53.23.81.68)
*Mme MORRIS Luisa « Maison Neuve » (05.53.58.71.90)
*Mme BRUGIERE Valérie « Gastebourse » (05.53.24.15.29 / 06.70.42.05.95)
- *SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS : *Mme OLIT Marie-Célestine « Le Maragnac » (05.53.73.33.04)
*Mme DONSIMONI Marina « Phénix » (05.53.73.30.39)
- *SAINT-CERNIN-DE-LABARDE : *Mme IZAC Carine « Mangraine » (05.53.57.52.19 / 06.86.89.67.61)
*Mme GOUYOU-LAFARGUE Marie-Thérèse "Pémontier" (05.53.24.35.16 / 06.84.92.14.67)
- *SAINT LEON D'ISSIGEAC : *Mme CHALON Jacqueline « Rte de Naussanes » Tél : 05.53.73.14.91

DÉPÔT DES ARTICLES LA PETTE GAZETTE :

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **JUILLET 2012** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 19 JUIN 2012** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois d'AOUT 2012.

AGRAFAGE DE LA PETTE GAZETTE

Prochaine après-midi pouragrafer la gazette :

MARDI 26 JUIN 2012

à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (SEMAINES ET JOURS FÉRIÉS) JUIN/JUILLET 2012

La pharmacie de garde assurera la permanence du VENDREDI 12h00 au VENDREDI 09h00. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

JUIN:	☒ Du 01 au 07 juin	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 08 au 14 juin	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 15 au 21 juin	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 22 au 28 juin	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☒ Du 29 juin au 05 juillet	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
JUILLET:	☒ Du 06 au 12 juillet	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 13 au 19 juillet (14 juillet inclus)	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 20 au 26 juillet	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 27 juillet au 02 août	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins d'Eymet / Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde

ISSIGEAC

ECOLE ISSIGEAC – RENTREE SCOLAIRE 2012-2013

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2012-2013 débuteront en Mai.

Peuvent être admis les enfants nés en 2009 qui auront atteint l'âge de 3 ans avant la fin de l'année civile, au plus tard le 31 décembre 2012.

L'inscription s'effectue dans un premier temps auprès du Syndicat à Vocation Scolaire (SVS) dont le bureau est situé à l'entrée de l'école.

Dans un deuxième temps, **et sur présentation du certificat délivré par le SVS**, le Directeur procède à l'admission de l'enfant. Prendre rendez-vous au 05.53.58.70.71.

Se munir : *du livret de famille

*du carnet de vaccinations ou du carnet de santé.

*du certificat de radiation pour les élèves provenant d'une autre école.

Afin de faciliter l'organisation de la rentrée scolaire, il est souhaitable que les inscriptions soient effectuées avant le 15 juin.

Syndicat à Vocation Scolaire (05.53.24.98.46)

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, vendredi de 08h30 à 13h30 et Jeudi de 12h00 à 17h30

Ecole d'Issigeac (05.53.58.70.71)

ÉTÉ : 1 ^{er} avril - 30 septembre	
Lundi et Mardi	9h-12h- / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h
Vendredi	14h - 18h
Samedi	9h - 12h / 14h - 18h

REPERTOIRE

☎ **BIBLIOTHEQUE**-Issigeac ☎ 05.53.58.70.32

☎ **CANTINE** école : ☎ 05.53.73.30.07

☎ **CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC**
: ☎ 05.53.58.73.83

☎ **CENTRE MEDICO DENTAIRE** :
☎ 05.53.58.71.33

☎ **Commission Cantonale Agricole**
(Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)

☎ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS**
ISSIGEACOIS ☎ 05.53.57.24.54

☎ **DECHETTERIE** : ☎ 05.53.73.34.46

☎ **ÉCOLE** Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71

☎ **GENDARMERIE** : ☎ 05.53.73.52.80

☎ **INFIRMIÈRES et INFIRMIERS** :
☎ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries
à ISSIGEAC ☎ 05.53.74.85.58

☎ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise
CHARRIER à FAUX ☎ 06.88.20.28.57

☎ M. ADELÀIDE- à BOUNIAGUES
☎ 05.53.23.35.72 ou ☎ 06.76.82.89.76

☎ Mlle Chinouilh - à BOUNIAGUES
☎ 05.53.23.35.72

☎ **KINESITHERAPEUTES** :
☎ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
☎ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac)
☎ 05.53.24.12.37

☎ Madame WEBER Brigitte (Bardou)
☎ 05.53.73.19.74

☎ Mlle CANDELIER : M. THIBAUT
☎ 05.53.22.89.05

☎ **LA POSTE** : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29

☎ **MAIRIE d'Issigeac** : ☎ 05.53.58.70.32
☎ Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de
13h30 à 17h30. Le Mercredi de 13h30 à 19h00.

☎ **MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE** :
☎ 05.53.74.64.00

☎ **OFFICE DU TOURISME** :
☎ 05.53.58.79.62

☎ **OSTEOPATHES** :
☎ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues)

☎ 05 53 22 89 05

☎ **PEDICURE-PODOLOGUE** :
☎ Madame GLORIEUX. Sabine
☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92

☎ **POMPIERS** : ☎ 18

☎ **PRESBYTERE D'EYMET** : ☎ 05.53.23.82.10

☎ **PSYCHANALISTE PSYCHOTHERAPEUTE** :
Mme ROUSSELY-GASSEAU ☎ 06.62.92.88.96

☎ **S.A.U.R** à Colombier : ☎ 05.53.58.28.08

☎ **S.I.A.S** : AIDES MENAGERES - REPAS A
DOMICILE - SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI
AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎
05.53.58.70.90

☎ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE
D'ISSIGEAC (SVS) et GARDERIE :
☎ 05.53.24.98.46.

☎ **SAGE FEMME** à Bouniagues : Fabienne
PERPERE
☎ 06.22.73.49.47 ou ☎ 05.53.63.90.50

☎ **VETERINAIRE** :
Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS
24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

☎ **CARS BLEUS** (Tél : 05.53.23.81.92)

☎ **TAXI** Raymond Issigeac-Faux: ☎
05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39 (transports de
malades assis conventionné toutes caisses)

☎ Joe le Taxi Bouniagues : ☎ 06.07.02.99.75 ou
05.53.57.48.99 (transports de malades assis
conventionné toutes caisses)

PERMANENCES DIVERSES

☎ **ASSISTANTE SOCIALE** :
☎ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin
sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre
contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89

☎ **CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC**
☎ 05.53.57.19.63

☎ **M.S.A** : Le mercredi sur rendez-vous au :
05.53.02.67.00

MUNICIPALITÉS DU CANTON : INFORMATIONS COMMUNES

RAPPEL : ORDURES MÉNAGÈRES/TRI SÉLÉCTIF ET DÉCHETTERIE

Certaines communes du canton ne bénéficient pas de la collecte des sacs noirs et jaunes dite « au porte à porte ». Aussi, il est mis à la disposition des administrés des containers.





Il est de bon sens de rappeler aux usagers que ces containers ne doivent être utilisés que pour le dépôt des sacs noirs d'ordures ménagères et les sacs jaunes pour le tri sélectif. En aucun cas ces containers ne doivent servir de « mini déchetterie ».

Vous trouverez donc ci-dessous les déchets et autres encombrants qui sont acceptés dans les déchetteries et qui n'ont pas lieu d'être déposés dans ou à côtés des containers cités ci-dessus.

En vous remerciant

DECHETS ACCEPTES - Que deviennent-ils ?

La déchetterie n'est pas une décharge ! Les usagers doivent trier eux-mêmes les déchets avant de les déposer

<p>Bois</p>  Planches, vieux meubles, fenêtres ou portes en bois sans les vitres... Devenir : Le bois est broyé avant d'être utilisé pour la fabrication de panneaux agglomérés.	<p>Verre</p>  Bouteilles, flacons et bocaux, sans bouchon ni couvercle... Devenir : Il est fondu afin de fabriquer de nouvelles bouteilles.
<p>Ferraille</p>  Vélos, métaux usagés, grillages, casseroles... Devenir : La ferraille est triée avant d'être refondue et de redevenir matière première.	<p>Textiles</p>  Vêtements, linge de maison, chaussures, sacs, bijoux... Devenir : Ils sont triés puis orientés vers plusieurs filières (friperies export, essuyage industriel, effilochage pour l'isolation).
<p>Encombrants</p>  Canapés, meubles de jardin en plastique, jouets... Merci de les rendre le moins encombrant possible ! Devenir : Ces déchets sont enfouis dans les Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux.	<p>Polystyrène expansé (PSE)</p>  Polystyrène blanc, propre, sans étiquette... Devenir : Il redevient matière première pour fabriquer des objets en plastique.
<p>Déchets verts</p>  Tailles de haies, tontes de pelouse, feuilles mortes... Devenir : Les végétaux sont broyés puis transformés en compost agricole.	<p>Huiles de friture et graisses animales</p>  Devenir : Elles sont transformées en bio-carburant ou combustible.
<p>Gravats</p>  Déchets de démolition, faïence, terre, vaisselle cassée, pots en terre cuite... Devenir : Ils sont utilisés comme remblai par des entreprises locales.	<p>Huiles de moteur</p>  Devenir : Les huiles de moteur sont traitées en raffinerie pour redevenir des huiles neuves.
<p>Carton</p>  Cartons d'emballage. Merci de les plier ! Devenir : Ils redeviennent du carton.	<p>Piles et accumulateurs</p>  Piles plates, boutons ou rondes et accumulateurs... Devenir : Ils sont triés puis les éléments toxiques sont neutralisés, les métaux sont récupérés et le reste est incinéré.
<p>Papiers</p>  Journaux, magazines, livres, archives, enveloppes... Devenir : Ils redeviennent du papier.	<p>Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)</p>  Télévisions, fours, aspirateurs, réfrigérateurs, jouets avec des piles... Devenir : Ils sont triés ou transformés en nouvelle matière première.
<p>Flaconnage plastique</p>  Bouteilles, flacons et bidons en plastique... Devenir : Ils sont transformés en fibre synthétique ou en tuyau PVC.	<p>Radiographies médicales</p>  Sans enveloppe, ni rapport, ni nom... Devenir : Récupération des sels d'argent puis recyclage du plastique en film.

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS DU CANTON

ISSIGEAC

MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE

Permanence France Alzheimer Dordogne

Tous les 3^{ème} lundis de chaque mois de 14h à 16h

Si vous, vos amis, vos voisins sont confrontés à cette maladie, l'Association France Alzheimer Dordogne peut vous soutenir, vous écouter, vous orienter dans vos démarches et vous aider pour ne pas rester seuls dans le silence. N'attendez-pas! Parlez-en à votre généraliste, consultez un neurologue, car plus tôt la maladie sera diagnostiquée, plus vite nous pourrons vous aider. N'hésitez pas à nous contacter.

ASSOCIATION LE JARDIN SAUVAGE

Vous propose ATELIERS « PIEDS DE NEZ » (Ludique et Pédagogique)
Par l'alliance de la Réflexologie Plantaire et l'usage des huiles essentielles. Une pratique simple et familiale avec des thèmes comme : stimuler l'immunité et les défenses naturelles, détente, stress, sommeil, petits maux du quotidien...

Yourte Mongole à la « Maison d'Hikarie » à Issigeac
Les MARDI 05 JUIN, 12 JUIN et 19 JUIN de 17h à 18h

Tarifs : 20€ l'atelier. Renseignements et inscriptions auprès d'Annick DURDUR (aromathérapeute) au 06.86.53.82.72 ou Jean Yves Ritte (réflexologue) au 06.14.36.71.70 ou lejardinsauvage@gmail.com.

MONTAUT

AMICALE DE MONTAUT

DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE
L'AMICALE DE MONTAUT PROPOSE ...

JEUDI, 21 JUIN 2012

CONCERT

19.00h ÉGLISE DE MONTAUT

*Sérénade pour une
Soirée d'été*

ANIMÉ EN FRANÇAIS ET ANGLAIS

PAR
LE CÉLÈBRE PIANISTE SIMON KENWORTHY
ET SES AMIS

AVEC LA MUSIQUE DE MOZART, BEETHOVEN,
SCHUBERT, CHOPIN, JOHANN STRAUSS II,
DEBUSSY ET GERSHWIN

A LA FIN DU CONCERT
APERITIF OFFERT POUR TOUS SUR LE PARVIS



AMICALE LAÏQUE**STAGE THEATRE ET CIRQUE DU LUNDI 20 AU VENDREDI 24 AOUT 2012**
ANIMÉ PAR LE THEATRE DE LA GARGOUILLE.

Après le vif succès rencontré à l'automne dernier lors des ateliers proposés par le théâtre de la Gargouille, l'Amicale Laïque d'ISSIGEAC, en partenariat avec la municipalité, met en place un stage d'une semaine pendant les vacances scolaires, du lundi 20 au vendredi 24 août 2012.

Deux axes sont proposés en demi-journées :

*Cirque

*Théâtre

Les enfants âgés de 8 à 12 ans y sont accueillis.

Castidrôles, centre de loisirs de Castillonès, partenaire de la Communauté de Communes du Pays Issigeacois, organise quant à lui un camp d'une semaine, sous tentes. Les enfants bénéficient, dans ce cadre, de l'ensemble des animations, de la restauration complète et de l'hébergement.

Des inscriptions, en externat, peuvent également se faire sur un cycle complet :

*Totalité de la journée -théâtre et cirque (tarif à déterminer)

*Demi-journée pour le stage de théâtre ou le stage de cirque (tarif à déterminer)

Dans ce contexte, les enfants participent seulement aux ateliers et sont pris en charge par leur famille, à l'issue de chaque séance.

Les enfants présenteront leur spectacle le vendredi 24 août à 18h30.

Inscriptions :

Auprès de la directrice de Castidrôles pour les enfants qui souhaitent vivre l'expérience du camp pendant une semaine, installé aux Eyères à ISSIGEAC. (05.53.36.93.11).

Auprès de l'amicale laïque d'ISSIGEAC pour les enfants en externat, à partir du 15 juin prochain (06.83.98.52.24). Le nombre de places est limité, si vous êtes intéressés, inscrivez-vous rapidement.

Par ailleurs, la troupe du Théâtre de la Gargouille :

*Donnera son spectacle ATTACK BITUME à 21h00 le vendredi 24 août (entrée gratuite pour les enfants ayant participé au stage)

*Présentera sa nouvelle pièce de théâtre le samedi 25 août à 21h00 : "Faut pas payer" de Dario Fo.

Les stages et les spectacles auront lieu sous le chapiteau de la troupe de La Gargouille, installé à proximité de l'école.

Buvette et restauration seront proposées le vendredi 24 août après le spectacle des enfants.

MONMADALÈS**FÊTE DE LA MUSIQUE**

Le JEUDI 21 JUIN à partir de 19 heures...FETE DE LA MUSIQUE

Avec la participation de groupes locaux, grillades et buvette.

Salle couverte possible en cas d'intempéries

ISSIGEAC**ASSOCIATION « LA BASTIDE GOURMANDE »**

Les marchés nocturnes gourmands auront lieu les jeudis soirs des 5, 12, 19 et 26 juillet ainsi que des 02, 09, 16, 23 et 30 août 2012 sur la Place de l'Église à Issigeac.

PLAISANCE

ASSOCIATION « LES TRI TOUT » (www.les-tri-tout)

SCENES DE MENAGES

Cela commence souvent comme cela : un grain de poussière qui vous nargue, une tâche au beau milieu de la nappe...

Voici quelques indispensables pour vous aider à rétablir l'harmonie dans votre maison, sans attenter à votre santé ! Ainsi, au large les détergents, javel et autres produits qui ne font pas de miracles. Essayer :

Le vinaigre blanc (ménager à 8 ou 12 %) pour faire briller vos vitres, désinfecter l'intérieur de votre réfrigérateur, adoucir le linge, nettoyer vos sanitaires...

Le bicarbonate de soude : excellent en poudre à récurer, nettoyage du four, déodorant, adoucissant, fongicide... pour détartre vos toilettes, nettoyer l'émail de vos éviers de cuisine, lavabo etc. Encore plus efficace marié avec le vinaigre blanc.

Le savon noir : assainit en profondeur, nourrit et fait briller toutes les surfaces (carrelages, parquets, marbres, carreaux de ciments, tomettes, etc.), enlève les taches de gras sur les nappes et les serviettes, nettoie vitres et inserts de cheminées. Utilisation économique : 2 cuillère à soupe dans 5 l d'eau., s'utilise comme lessive, dans le jardin : nettoie la fumagine laissée par les pucerons et les cochenilles sur les feuilles des végétaux, pour les animaux : s'utilise comme shampoing (lutte contre les allergies, eczéma, anti-parasitaire), pour laver les haras, pour les travaux artistiques : accompagné d'eau tiède, il garantit à vos pinceaux une longue vie (souplesse conservée), enlève les taches de peinture acrylique, s'utilisa pour la fabrication d'enduit à la chaux (origine Maroc, polissage).

Les chiffons micro-fibres : pour dépoussiérer, faire briller les robinetteries (lavable en machine à 60°, ne pas utiliser de javel ni adoucissant).

LE GIFAAM (Groupe d'Interventions Artistiques Artisanales Mobiles)

Organise une **petite balade musicale et artistique à St Capraise D'Eymet le 10 juin !**

Les artistes se préparent pour vous offrir un moment de détente, mais aussi de sourire, de poésie, ... le tout avec de la convivialité ! Une balade de 3km à faire en famille.

Pour participer plus activement vous pouvez également venir "fabriquer" durant **les ateliers du 3 juin** (épouvantails) **et 6 juin** (objets sonores), **le tout basé sur la récup'**, encadrés par des professionnels.

N'hésitez pas à réserver ces dates, et surtout à vous inscrire. Tarifs : rando : 5€, gratuit pour les - 12ans, atelier + rando : 6€ L'association Tri Tout et le Comité des fêtes de St Capraise d'Eymet sont partenaires de cette manifestation. Contact : Nelly Rey, 07 86 37 97 78 ou 05 53 22 94 08 www.wix.com/nellyrey/gifaam

VIDE GRENIER - BROCANTE

L'Association RANDO PLAISANCE a le plaisir de vous annoncer l'organisation d'un vide grenier à PLAISANCE (parking de la mairie intersection RN 21 - D25) **le Dimanche 01 Juillet 2012 de 07 heures à 18 heures**. Restauration sur place. Réservations au 05.53.36.95.46.

Tarifs : 2 € le mètre.

- | | | | | | | | |
|-------------|------|-------------|-------|-----------|------|-------------|-----|
| - 10 mètres | 16 € | - 12 mètres | 20 € | 14 mètres | 24 € | - 16 mètres | 28€ |
| - 18 mètres | 30 € | - 20 mètres | 32 €. | | | | |

ISSIGEAC

UNION ATHLETIQUE ISSIGEACOISE - RUGBY

Après avoir balayé les lot-et-garonnais de St Aubin en demi-finale sur le score sans appel de 64 à 5, le groupe issigeacois s'est projeté vers la finale.

Assidu aux entraînements avec à sa tête les entraîneurs David Dubois et Pascal Morand, le rendez-vous du samedi 28 avril était attendu avec confiance à Monpazier;

Voilà, mais l'adversaire du jour, Daglan, était vaincu depuis le début de la saison. Très solide devant, rapide derrière les rouge et blanc du Périgord Noir ne voulait pas manquer ce rendez-vous. A Monpazier, les supporters issigeacois s'étaient donnés rendez-vous (environ 200) et ont pris possession des tribunes et de la main courante pour soutenir les orange et noir.

UNION ATHLETIQUE ISSIGEACOISE – RUGBY (SUITE)

D'entrée de jeu on a bien senti que rien ne pourrait les arrêter; submergés par les initiatives des hommes du duo entraîneur, respectant les consignes, les Daglanais allaient encaisser un premier essai par Nico Conte qui grille la défense sur 50m et marque au milieu des perches. Kiki Madelpech passe la transformation: 7 à 0 à la mi-temps.

Dès la reprise le gros pack des rouge et blanc enfonce les issigeacois pour revenir au score 7 à 5 à 20mn de la fin de la rencontre. A partir de ce moment-là les orange et noir monopolisent le cuir et Stephan Guari se joue de la défense adverse sur une pénalité rapidement jouée et marque en moyenne position. La transformation passe de peu à côté : 12 à 5. Imaginez la joie au coup de sifflet final ; une communion avec les supporters orange et noir, la remise du bouclier et Guytou Dessagne, notre président d'honneur, qui la soulève, lui qui n'a jamais eu cette chance !!!

Mika Mizoule le capitaine et sa bande de copains peuvent être fiers avec en 10 ans le troisième bouclier ramené sur les bords de la Banège. J.C. Castagner Maire d'Issigeac a adressé ses félicitations à l'ensemble des joueurs et dirigeants de l'UAI.

C'est avec un défilé de voitures coloré en orange et noir qu'Issigeac s'est retrouvé réveillé vers 21h au son des klaxons. La soirée a pu ainsi commencer et finir tard au petit matin dans une ambiance de fête.

BODEGA : Dimanche 8 Juillet à partir de 18h !!!!! Bandas, percussions, animations des rues avec la participation des associations.

L'Assemblée Générale de l'UAI s'est tenue le dimanche 13 mai au siège du club. Le président Daniel AUROUX a présenté un compte rendu sportif, financier et moral de la saison puis a remercié particulièrement Jacques AUDOUIN et Daniel REBAUGER. Monsieur le Maire et Conseiller Général JC CASTAGNER a assisté aux débats et a félicité l'ensemble des acteurs et bénévoles de l'UAI.

Un nouveau bureau a été mis en place avec à sa tête Thiéry CHAUVÉAU comme Président, élu par tous les membres à l'unanimité.

Le Mot du Président

Bonjour, le dimanche 13 mai dernier, les membres dirigeants du Bureau de l'UAI Rugby XV m'ont élu Président pour la Saison 2012/2013. Je mesure l'honneur qui m'est fait et je les en remercie vivement.

J'ai mes racines familiales dans ce club d'Issigeac : mon père, mes frères, mes cousins, mon neveu et maintenant mon fils ont été ou sont licenciés à Issigeac. Moi-même j'ai été joueur dès l'école de rugby, éducateur, entraîneur, dirigeant.

J'ai 51 ans, je suis marié depuis 25 ans à Véronique et père de deux fils, Quentin, 24 ans et Baptiste 22 ans rugbymen eux aussi respectivement à l'USB et l'UAI.

Chacun sait les souvenirs et les cicatrices que j'ai sur les terrains et dans le cœur mais c'est avant tout vers l'avenir que je veux me tourner. Ce sont les valeurs du rugby qui m'animent, tels que la solidarité, le sens de la discipline et le respect, à la fois des hommes et des structures mis à notre disposition. Des traditions et des vertus qui ne me semblent pas désuètes !

J'exprime le souhait que nous soyons une vraie et grande équipe, dirigeants, joueurs, entraîneurs et sympathisants. Nous avons besoin d'entraide face à l'adversité et aux difficultés que nous ne manquerons pas de rencontrer.

Amateur de sport, n'hésitez pas à venir découvrir et encourager le rugby de village. A l'heure du professionnalisme, des grands matchs télévisés et des gros salaires qui s'y rattachent, devenez le « 16^{ème} homme » d'une petite équipe de série ambitieuse qui mérite tout autant vos encouragements.

Connaisseurs ou novices vous serez bien accueillis par l'ensemble du Club, dirigeants et joueurs.

Pour bien fonctionner, notre club a besoin de fonds, c'est pourquoi je m'inscris dans la continuité des principales manifestations organisées par nos bénévoles et j'aurai à cœur de tenter de nouvelles idées. Je vous en reparlerai dans les gazettes et courriers futurs.

Très sportivement à toutes et tous

Thiéry CHAUVÉAU

PS : Tout courrier peut nous être adressé à
UAI Rugby XV - BP 18 - 24 560 ISSIGEAC

UNION ATHLETIQUE ISSIGEACOISE – RUGBY (SUITE)

Greetings,

The heads of the UAI Rugby XV have elected me as their president for the season 2012/2013. I consider this to be a great honour and I am deeply grateful.

I have my family roots in this club of Issigeac : my father, my brothers, my cousins, my nephew and now my sons have been or are involved with Issigeac. I myself have been a rugby player since my school days, a teacher, trainer and manager.

I am 51 years old, married for 25 years to Veronique, and father of two sons, Quentin, 24 years old and Baptiste, 22 years old, both rugbymen at the USB and UAI respectively.

Everyone knows the memories and scars that I bare from the pitch and in the heart but above all it is to the future that I turn. It's the values of Rugby that drive me - the solidarity, the discipline and respect, as well as the men and the resources put at our disposal - I feel that these traditions are not outdated.

My wish is that we can be a true and great team, leaders, players, trainers and supporters. We need support in the face of adversity and the difficulties that we are constantly facing. Sport enthusiasts - don't hesitate to come along and discover and support our village rugby. In this day of professional sports, big televised matches and the huge salaries that go with it, become the '16th player' of a small ambitious team that deserve all of your encouragement. Experts or beginners you will all be well received by the whole club, managers and players alike.

In order to function correctly our club needs financial support and for this purpose I remain committed to the main events which are organised by our kind helpers and I will be at the heart of the search for new ideas. I will keep you informed through future gazettes and information letters.

Most sportively to all of you,

Thierry CHAUVEAU

P.S. All communication can be addressed to :
U.A.I. Rugby XV- BP 18 - 24560 ISSIGEAC

Le nouveau Bureau

Président : Thierry CHAUVEAU

Vice-Président : Christian ROCHE

Présidents d'Honneur : Olga DUBOIS, Guy DESSAGNE et Claude BELLUGUE

Trésorier : Michel CLAVEILLE

Trésorier Adjoint : Charles BURGER

Secrétaire : Serge BEAU

Secrétaire Adjointe : Véro CHAUVEAU

Les Manifestations

Retenez nos manifestations à venir...

Vide Grenier : Dimanche 10 juin

Bodéga : Dimanche 08 juillet

ASSOCIATION LES AMIS DE L'ÉGLISE

ISSIGEAC

Fêtez la Saint Félicien

avec les Amis de l'église

Samedi 2 juin 2012

Place du château

Patron de l'Eglise

à partir de 19h00

... L'Orchestre des amis de
l'école de musique d'Issigeac
Intermèdes musicaux pendant la soirée



... Jambon à l'os

Menu : apéritif, jambon à l'os sauce au poivre, gratin de pommes de terre et petits légumes de saison, fromage, desserts maison, vin au cubi

Vente sur place de vins de la région



Tarif : Adulte 15€ / Enfant 8€ (moins de 12 ans)

Les amis
de l'église d'Issigeac
Association loi 1901

www.issigeac-eglise.com



Réservation obligatoire avant le 26 mai 2012

06.70.24.25.50 / 05.53.23.60.32

contact@issigeac-eglise.com

COLOMBIER**LA SAISON DE COLOMBIER*****Le 08 Mai - La Brocante**

Le 08 mai jour de notre 19ème BROCANTE... Le temps fut avec nous et c'est un évènement dans ces périodes tout à fait fantasmagiques !!!!! Donc beaucoup de monde pour profiter de faire des achats, avec encore plus d'exposants. Nos quads transporteurs ne chômeront pas pendant toute la journée, évitant ainsi à nos visiteurs le poids de leurs achats : ce qui fut très apprécié...

***Le 02 Juin -Randonnée Vigneronne**

Comme annoncée dans la dernière Gazette, nous vous rappelons la RANDONNEE VIGNERONNE du 02JUIN. Rencontre à 15h30 à la salle des fêtes de Colombier pour un moment en famille autour de la vigne et du vin.

***Le 03 août - Marché Nocturne**

LE MARCHÉ NOCTURNE aura lieu le 03 août avec animation country le soir au cours du dîner, nous vous en reparlerons...

***Exposition estivale du 12 mai au 15 septembre**

Une idée de promenade : Au Château de THENOUX à COLOMBIER (Tel. 05 53 61 26 42) EXPOSITION ESTIVALE du 12 Mai au 15 Septembre de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. « L'ART DANS LES CAVES » 4 mois, 4 présentations avec chacune 10 artistes. Le week-end et les jours fériés sur rendez-vous.

***Le Petit Théâtre de Colombier**

Belle Soirée de Générale: Voilà enfin concrétisé notre Projet: La Pièce "POIVRE DE CAYENNE". Nous attendions avec impatience de voir notre troupe en action!!! Eh bien ! Pas de déception, un vrai succès!!! Nos acteurs MICHEL POUJOL et BERNARD BOILLIN furent à la hauteur de ce que nous attendions d'eux. ALAIN CONNANGLE, le metteur en scène, professeur, initiateur etc... et moteur incontesté et constant de la TROUPE avait de quoi être comblé !!!! Plusieurs représentations sont en projet dans les communes avoisinantes....

ASSOCIATIONS – LOISIRS – ACTIVITES

Les Amis de l'école : tel : 06 70 61 55 24

Club Déco :

Tous les mercredis soirs de 20h15 à 22h30, à la salle des fêtes, nous vous proposons des ateliers de scrapbooking (des techniques, des pages, des mini- albums), ou du scrap déco home déco, ou du loisir créatif selon les demandes des participantes.

Si vous aimez créer échanger, venez nous rejoindre.

Renseignements : Valérie : tel : 06 65 87 58 89

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : 06 19 81 50 52

Croquant danse 24 : *danses de loisirs*, les mardis soirs, pour les adultes, de 19h à 22h ; le mercredi après midi (de 14h à 16h) pour les enfants dans la salle des fêtes ; tel : 06 73 82 72 75.

Club de gym :

Deux cours : « GYM DOUCE » : les mardis et jeudis matins de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes.

Sur ces deux cours hebdomadaires, il y a un cours classique, et un cours avec matériel : élastiques, haltères, balles, ballons...

Pour tout renseignement contacter Séverine Garcin au cabinet de kiné et ostéopathie de Bouniagues au : 05 53 22 89 05.

Pétanque

Football

Renseignements au football club de Monbazillac 05 53 22 49 54

Site : <http://fc-monbazillacsigoules.footeo.com>

RANDONNÉE

Notre randonnée annuelle aura lieu le dimanche 10 juin.

Après une belle promenade, nous prendrons quelques rafraîchissements.

Rendez-vous au lavoir à 9heures !

FÉLIBRÉE

C'est la ville de Bergerac qui a été retenue pour l'organisation de la félibrée les 6 et 7 juillet 2013.

D'ores et déjà, tous les volontaires sont les bienvenus pour participer à la mise en œuvre de cette fête périgourdine.

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous en Mairie.

COURS DE GYM DOUCE

Les cours de gym douce se termineront le jeudi 21 juin et reprendront le mardi 11 septembre 2012.

Les horaires restent inchangés : les mardis et jeudis de 9 H 30 à 10 H 30.

VIDE GRENIER

Ce n'est pas sous un soleil radieux que nous avons cette année réalisé le vide-greniers de Bouniagues. Mais le cœur et le sourire étaient présents pour accueillir les exposants téméraires ainsi que l'afflux des visiteurs, le matin.

Merci à toute l'équipe qui vous dit à l'année prochaine dans de meilleures conditions !.....

AÎNÉS RURAUX**Compte rendu des activités du mois de Mai/Juin 2012**

***Mardi 24 avril** : Les beloteurs du mardi se sont retrouvés à la Maison de Retraite Yvan Roque pour une belote avec les résidents. Merci à tous et merci pour l'accueil.

Pour information, les beloteurs du mardi, veuillez noter que la rencontre avec les résidents de la Maison de Retraite a lieu le 4ème mardi de chaque mois à la Maison de Retraite.

***Mercredi 9 mai** : Belote interclubs à Monsaguel. 54 équipes se sont confrontées dans une ambiance conviviale et amicale.

Activités à venir

***Vendredi 1^{er} juin** : Invitation aux repas du tournoi de belote à Monsaguel avec repas animé par les Aînés Ruraux. Accueil à partir de 9 heures pour les beloteurs inscrits, café gâteaux. Début du concours à 9h30. Les beloteurs non-inscrits seront les bienvenus pour beloter entre amis. Prix de la journée 20 euros.

***Mercredi 13 juin** : A 14h30 concours de belote à la salle des fêtes de Monsaguel ouvert à tous. Inscription au 53 58 70 83 ou sur place à partir de 13h30. Participation : 14 euros par équipe. Le concours se fera en 4 parties de 12 donnes. Un lot pour tous.

***Vendredi 22 juin** : Une journée découverte en Corrèze. Le Musée de l'Accordéon et le Musée des Armes à Tulle. Départ au parking chez Alain à 6 heures, en car grand tourisme. 9 heures accueil pour le petit déjeuner dans un cadre agréable et confortable par l'animateur de Florilège avec présentation des dernières nouveautés (sans obligation d'achat). A 12h30 repas au restaurant et après le déjeuner deux visites dans Tulle. Prix de la journée 26 euros par personne. Inscriptions et réservations avant le 10 juin 2012 au 05 53 58 70 83 ou 06 89 66 58 73.

***Dimanche 1^{er} Juillet** : Grand loto à 14 heures à Bouniagues, venez nombreux. De jolis lots vous seront proposés.

Jeudi 30 août au samedi 1^{er} septembre : le PUY du FOU 3 jours et 2 nuits. Pour tout renseignement et réservations contactez le 05 53 58 70 83 : Documentation sur demande. Les places sont limitées.

Pour information

La Prévention Routière, Comité Départemental de la Dordogne, vous propose des stages gratuits pour les membres d'une association d'un club du 3^oâge, ou autre.

Un stage de recyclage appelé < VIVRE ET CONDUIRE > destiné en priorité aux conducteurs titulaires du permis de conduire depuis au moins 20 ans ou ayant plus de 50 ans.

Ces stages sont gratuits pour les participants et financés en partie par la Préfecture dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, ils se déroulent sur une journée (9 h-12 h/ 13 h 30 -16h 30) à la salle des fêtes d'Issigeac et sont organisés par groupe de 12 à 20 personnes.

Pour tous renseignements et réservations :
05 53 58 70 83 ou 06 89 66 58 73

Le Président René LINDMANN



PROCHAINES MANIFESTATIONS

Le Printemps des Bastides

Contes populaires de Palestine - Praline GAY-PARA
Conteuse d'aujourd'hui, Praline Gay-Para mêle le traditionnel et le contemporain à travers des récits de vie.

DIMANCHE 3 JUIN A 17H00 A LA SALLE DES FETES DU CHATEAU

A 18h30 restauration possible : à la découverte de la cuisine de la Palestine

ISSIGEAC Expositions, conte, artisanat traditionnel

Salle des fêtes du château

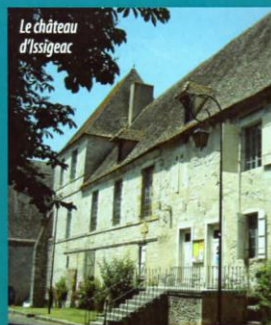
Dimanche 3 juin - 17h00 Contes populaires de Palestine - **Praline GAY-PARA**. Conteuse d'aujourd'hui, Praline GAY-PARA mêle le traditionnel et le contemporain à travers des récits de vie.

18h30 Restauration possible : à la découverte de la cuisine palestinienne.

Salle du Caveau Du vendredi 1^{er} au samedi 30 juin

Expositions - Produits de fabrication artisanale palestinienne (objets, céramiques, broderies, produits locaux...).

Histoire de la Palestine - Une exposition de photographies avec la collaboration des associations Fipsouk et de Dordogne Palestine.



PROCHE ORIENT

« J'ai les pieds voyageurs et les oreilles voleuses. Mes racines sont dans mes souliers et je suis chez moi dans ma tête. Ma langue, ce sont mes histoires et je n'ai qu'une envie, les partager. »

Praline GAY-PARA



Organisateur :

Office de Tourisme d'Issigeac

Renseignements et réservations :

05 53 58 79 62 - ot.issigeac@orange.fr

Praline GAY-PARA

Foire aux Disques et à la Bande Dessinée

Foire aux disques et à la BD - samedi 23 et dimanche 24 juin 2012 - place du château
Petits et grands, nostalgiques des disques vinyles et des héros de BD pourront trouver leur bonheur.
Venez vous replonger quelques heures dans vos souvenirs de jeunesse!



Office de tourisme du Canton d'Issigeac
Place du Château - 24 560 ISSIGEAC
Tél. / Fax: 05.53.58.79.62 -
ot.issigeac@orange.fr / www.issigeac.fr